

Pendant le COVID

la destruction de la DGFIP continue...

(Mini compte-rendu de la réunion du 27 août 2020)

Avant de rédiger ce mini compte rendu il nous semble important d'établir le contexte dans lequel s'est déroulée cette réunion sans la présence de M Garnier.

Le contexte

Alors même que nous ne sommes pas encore sortis de la crise sanitaire liée au covid 19 (*et dont nous ne mesurons pas encore toutes les conséquences sociales, économiques et politiques*), la DDFiP nous a convoqué pour une réunion informelle le 27 août 2020 portant sur les travaux immobiliers.

Au 27 août 2020, nous ne connaissions toujours pas le protocole sanitaire qui devrait s'appliquer au 1er septembre sur nos lieux de travail notamment avec le port du masque obligatoire. On a du mal à s'habituer à ce management gouvernemental qui commence par des annonces contradictoires, suivies de quelques recadrages entre ministres et qui met plusieurs jours voire plusieurs semaines pour concocter un protocole aléatoire sur lequel on a du mal à se baser. Les représentants du personnel, les organisations syndicales, n'étant appelés dans ce cadre qu'à avaliser des décisions déjà arrêtées.

Nous avons donc dénoncé en préambule cette situation ubuesque qui ne peut pas s'expliquer comme en mars par la gestion d'une crise difficilement prévisible.

Sur la question du renouvellement des masques, un « stock » devrait être distribué aux agents courant septembre. Pas de date précise annoncée.

A croire que Coluche avait raison avec sa citation sur les hauts fonctionnaires. « *Un énarque, c'est un gars que tu lui donnes le Sahara à gérer et au bout de quelques mois il faut qu'il achète du sable !* »

Il a été abordé le télétravail 5 jours sur 5, la taylorisation, la monotonie des tâches effectuées, le matériel et des applications informatiques inadaptés, l'isolement d'une partie des agents. Il a été évoqué en parallèle le risque d'installation de climat délétère dans certains services par une répartition des tâches mal acceptées et mal comprises par les agents restant en présentiel.

Ceci étant dit, on peut quand même être surpris d'apprendre que pendant ces mois de crise, la direction avait planché sur les dossiers liés au Nouveau Réseau de Proximité. Au-delà de notre direction locale, qui ne fait qu'appliquer les ordres de la centrale et du gouvernement, on doit remarquer que nos dirigeants ont profité de l'état de sidération et de peur généralisée où était plongée toute la société du fait de la pandémie pour poursuivre et aggraver toutes les attaques engagées précédemment contre les droits des travailleurs.

Pour la DDFiP 17, pas ou peu d'état des lieux, pas ou peu de réflexion, pas ou peu de groupe de travail (*à notre connaissance*) pendant cette période. L'important c'est d'avancer en montrant aux instances supérieures que Covid ou pas les restructurations continuent au même rythme comme si de rien n'était.

- Peu importe, que des missions ont été arrêtées pendant plusieurs semaines et que beaucoup d'agents se demandent encore comment le retard doit être résorbé.
- Peu importe, les conséquences liées à une campagne d'information sur le revenu avec une réception physique qui n'a pas pu se tenir et où on ne mesure pas encore les incidences de la déclaration automatique et du Pas.
- Peu importe que la crise sanitaire ne soit pas terminée avec le risque d'une désorganisation de nos services induite par des absences imposées (quatorzaine) en cas de contamination
- Peu importe que la défiance des agents et représentants du personnel s'est accrue pendant cette période envers les décisions de la direction locale et de la Direction Générale.

Dans un tel contexte, on ne s'attendait pas à ce que la DDFiP 17 **décide unilatéralement de changer d'assistant de prévention** qui à nos yeux malgré des moyens limités donné pleinement satisfaction par son implication, sa neutralité, sa discrétion et sa connaissance des sites. Nous étions un des rares département qui sous l'impulsion de M Sudret et de M Dubret avait décidé de créer une cellule sur les conditions de vie au travail composé d'un A+ et de l'assistant de prévention. Cela avait permis par exemple d'attribuer du matériel ergonomique à des agents qui ne l'auraient pas forcément sollicité via les réunions sur le Document Unique des Évaluations des Risques Professionnels (« DUERP »). . Nous considérons ces dispositions comme indispensables et minimales.

On ne s'attendait pas non plus à la décision aberrante d'affecter **un agent qu'à 50 % sur cette mission** tout en expliquant que les agents techniques du BIET pourraient prendre le relais sur l'autre partie de cette mission alors qu'ils vont être débordés par les travaux de restructurations qui s'annoncent. C'est à ce type de décision qu'on peut mesurer la priorité prétendument accordée par cette direction à une politique de prévention sur les conditions de travail.

Ces décisions sont à nos yeux inacceptables

On ne s'attendait pas non plus sur un sujet aussi impactant que les travaux immobiliers liés au Nouveau Réseau de Proximité, que la direction ne nous fournisse **plus aucune documentation écrite** même si nous ne trouvions en réunion informelle alors que des agents sont de plus en plus en demande d'information. Ce mépris affiché des représentants du personnel illustre une fois de plus que le rôle qui nous est dévolu dans le prétendu dialogue social est de consentir les yeux fermés à des décisions prises ailleurs, autrement dit des plantes vertes dans le décor.

Ce dont la direction a bien voulu nous informer oralement sur les travaux

Sur les travaux immobiliers non liés au réseau de proximité.

SÉCURISATION DES ZONES D'ACCUEIL ET DES BOXES DE RÉCEPTION

Le responsable de la sécurité de la direction générale s'est rendu compte que nos boxes de réception n'étaient pas suffisamment sécurisées et ne répondaient pas forcément aux normes.

Faute de documentation, nous avons compris que la sécurisation des boxes de réception s'opérerait par un système de télésurveillance (caméra et micro) déclenché par les agents en cas de difficulté et par l'installation éventuelle d'une deuxième porte dans les boxes de réception permettant à l'agent de se retirer en cas de soucis graves.

Les sites concernés seraient Jonzac, la caisse de la direction et l'accueil de Fetilly dans un second temps.

Quant nous avons expliqué que c'est l'ensemble des accueils des centres des finances publiques qui sont concernés par cette problématique (*Royan, Marennes ou il y a déjà eu une agression, Saintes, etc.*), la direction nous a expliqué que ces dépenses relevaient du budget de fonctionnement de la direction.

Quant à Jonzac, il est prévu de revoir l'organisation de l'accueil et de la réception mais sans documentation il nous est difficile d'expliquer les travaux envisagés ou exécutés.

LE PARKING DE FETILLY

C'est le seul moment où un certain comique s'est manifesté quand on nous a expliqué qu'il fallait sécuriser le parking notamment « à cause du mouvement des gilets jaunes ». Il est vrai que quelques gilets jaunes (diantre !) étaient venus soutenir, à notre invitation, les agents de la DDFiP 17 en grève sur le parking, le tout ayant fini de manière pacifique devant la permanence de M Falorni. La peur de la « populace incontrôlable » reste toujours ancrée dans les esprits supérieurs de nos dirigeants qui se croient au-dessus de la mêlée et protégés de tout revers.

Là encore, une explication sommaire : On installe des grilles, on fait un joli sens de circulation, on

met quelques barrières...

Pas sûr que ça diminue l'agressivité d'une partie des redevables subissant nos dysfonctionnements, laquelle ne peut qu'être alimentée par de courageux politiques qui savent si bien manier le discours du fonctionnaire-bashing.

Sur les travaux immobiliers liés aux restructurations.

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES DE SAINTES

Là encore, aucun plan, aucune documentation, une présentation orale sans même un support visuel. La direction profite du financement du désamiantage du site pour réorganiser l'immeuble dans sa quasi totalité pour permettre l'arrivée de nouveaux services en densifiant son occupation.

Il ne nous est pas possible de faire un état détaillé, service par service, niveau par niveau.

Nous avons interpellé la direction sur le fait que les travaux ne semblent pas prendre en compte la réorganisation de l'accueil de ce site.

Nous avons rappelé qu'une partie non négligeable des agents avait rédigé en décembre 2019 une fiche navette au CHS-CT afin d'exposer leur sentiment d'insécurité en période de charge sur ce site. Nous avons rappelé que l'augmentation du nombre de missions et de services sur ce site aura comme conséquence inéluctable une augmentation de la réception physique.

La seule réponse de l'administration est que les premiers travaux devraient commencer vers le quatrième trimestre 2019.

Nous avons dénoncé le manque total de documentation sur un projet aussi important et que le rôle des représentants du personnel ne se limite pas à donner un avis quand tout est ficelé (*toujours la même logique de ce que les gouvernants appellent « dialogue social »!*) mais bien en amont du projet et que cela reste une obligation qui leur demeure opposable dans le cadre du CHS-CT.

SITE RUE VIVIEN À SAINTES TRÉSORERIE MUNICIPALE ET TRÉSORERIE HOSPITALIÈRE

Les agents présents sur ce site devant la montée en charge de la trésorerie hospitalière et le transfert d'une partie des missions de la trésorerie municipale de Saintes doivent s'attendre à une réorganisation des locaux.

ROYAN

La direction va solliciter de nouveau le ministère pour désamianter le site en vue de le réorganiser. Le but étant de permettre la réception du SGC de Royan dans l'immeuble du Centre des Finances Publiques, qui connaîtra la fermeture du SIE et le transfert de missions (SDIF notamment)

ST JEAN D'ANGELY

Il est prévu un déménagement (date inconnue) vers des locaux de l'ancien tribunal. Dans le cadre de la politique immobilière de l'État, Cet immeuble sera partagé entre des services de la Préfecture et les services de la DGFIP.

Ces travaux devraient être financés par le conseil départemental.

SGC FERRIERES

Il n'est pas du tout assuré que la date de livraison de la fin des travaux colle au calendrier du Nouveau Réseau de Proximité. [Affaire à suivre](#)

JONZAC

La région de Jonzac s'étant vidée de ses services publics et de ses fonctionnaires au cours des dernières décennies, une demande dans le cadre de la politique de « démétropolisation » a été faite par les élus locaux pour obtenir l'installation de services notamment parisiens.

Le centre des finances publiques de Jonzac pourrait être concerné pour recevoir éventuellement un service. Affaire à suivre.

Conclusion.

On constate que « l'amélioration de l'efficacité du dialogue social » proclamée par le gouvernement en supprimant les instances de dialogue paritaire (*Commission Administratives Paritaires, CHS-CT demain*) produit ses premiers effets.

Au niveau national, comme au niveau local les mutations se sont effectuées dans la plus grande opacité puisque les représentants du personnel n'ont plus accès à la documentation. Notre rôle se réduisant « pour l'instant » à un simple accompagnement individuel des agents, que l'administration voudrait être essentiellement de les aider à accepter le sort qui leur est imposé.

Rien n'obligeait la direction à se refuser à fournir au secrétaire de chaque section syndicale, la documentation sur le mouvement, sinon que l'on nous produise les textes qui le prévoient.

Dans la déclaration liminaire de boycott du dernier CHS-CT le 29 juin 2020, notre section a pourtant prévenu que la disparition de tout paritarisme nous conduira nécessairement à terme par **une judiciarisation de la défense des agents**.

Nous reviendrons dans un article plus détaillé sur ce sujet des mutations où les règles de priorités ont été bafouées allègrement au niveau national.

Sur la problématique immobilière, la direction a donc pris le parti d'avancer à un rythme effréné et il apparaît de plus en plus évident que l'objectif essentiel des travaux est de permettre les restructurations (au premier chef le NRP) et nullement d'améliorer les conditions de travail des agents. Par ailleurs nous constatons que nous ne sommes plus considérés comme des interlocuteurs mais comme des reliques d'un passé oublié où le paritarisme avait encore un sens. Les organisations syndicales, les représentants du personnel se laisseront-ils réduire à de simples bœufs oui-oui du gouvernement, seulement appelés à acquiescer à tous les mauvais coups concoctés par le gouvernement contre les droits sociaux ?... Nous considérons que ce sera à vous, les travailleurs d'avoir le dernier mot sur cette question.

Il y a quelques années, à la DGFIP on faisait une réforme tous les cinq ans pour une mission, aujourd'hui on bouge tous les curseurs en même temps sans se préoccuper des conséquences sur les agents, sur les redevables et sur la qualité du travail rendu.

C'est pourquoi notre section a toujours considéré depuis une bonne décennie qu'une politique de prévention des risques psycho sociaux ne pouvait plus être menée avec la multiplication des réformes mais néanmoins nous avons la possibilité dans quelques cas de faire bouger les lignes.

Aujourd'hui, l'administration (nationale comme locale) par son attitude ne nous permet même plus de jouer ce rôle.

Dans un tel climat, les instances paritaires restantes ne nous serviront plus qu'à dénoncer par écrit les dérives que nous constatons afin de les ressortir le cas échéant comme preuve juridique quand les problèmes s'aggravent.

Discuter avec un sourd et un mal-comprenant dès qu'il s'agit des missions, des travaux, des règles de gestion n'a désormais plus de sens car nous avons bien compris que l'écoute ne pourrait revenir que quand le ou les agents se retrouvent au bord du précipice et qu'ils sont prêts à tout pour se sauver. Nous en sommes là.

Nous avons sollicité dès le mois de juin 2019 dans le cadre du CHS-CT, un regard extérieur sur les conséquences du Nouveau Réseau de Proximité.

Dans le même temps, plus d'une soixantaine de fiches des risques psycho sociaux ont été rédigées. Notre section demande à ses adhérents à ses sympathisants de participer massivement aux réunions organisées par le cabinet ACTION ENTREPRISE (psychologue de travail) et de faire remonter vos craintes et vos critiques.

De ce cabinet devrait ressortir la rédaction d'un rapport sur la situation vécue par les agents (du cadre A+ au cadre C) incluant des recommandations pour alimenter le plan de prévention.

Vous l'aurez compris, ce sont les traces écrites qui en l'occurrence sont importantes surtout quand elles sont rédigées par un regard extérieur et spécialisé dans les relations au travail et les risques psycho sociaux.

La Rochelle le vendredi 4 septembre 2020

CGT Finances Publiques de Charente Maritime 26 Avenue de Fetilly 17000 la Rochelle Mail : cgt.ddfip17@dgfip.finances.gouv.fr
--